



CHAPITRE V

La Bosnie-Herzégovine

Une chanson viennoise. — Le Congrès de Berlin et l'occupation. — L'opinion du plénipotentiaire français. — Histoire des deux provinces. — Races et cultes. — Le rôle de l'Autriche au triple point de vue religieux, scolaire et agraire.

QUELQUE temps après qu'une armée austro-hongroise eut, en vertu de l'article 25 du traité de Berlin (13 juin 1878), envahi et occupé la Bosnie et l'Herzégovine, on chantait à Vienne une chanson devenue rapidement populaire et dont le refrain allemand pouvait se traduire ainsi : « Ce ne sera pas toujours notre propriété » (1). Cela ne l'eut même

(1) M. André BARRE, *La Bosnie-Herzégovine*.